

Mètre pliant utilisé comme jauge à tracer

En disposant un mètre pliant de la manière indiquée sur la photo, il est possible d'utiliser celui-ci comme jauge à tracer ou pour comparer deux prises de mesure avec une précision suffisante. Le corps du mètre est posé sur le champ du travail et sa section verticale est tenue fermement serrée sur le corps avec une main. Bien que l'illustration ne représente qu'une seule des sections de l'instrument, deux ou plusieurs sections peuvent être dépliées pour augmenter la longueur utile de la jauge. Ceci risque naturellement d'affecter quelque peu la précision, surtout si l'une des articulations du mètre est desserrée.

MÉCANIQUE POPULAIRE